
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 19/1 (1992)

DOI: 10.11588/fr.1992.1.57183

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Au vu de ces prémisses, on ne s'étonnera pas que les causes évoquées concernent avant tout les biens d'Eglise (contestations de donation et usurpations), les problèmes de leur utilisation et de leur administration (ministérialité, avouerie, vassalité) et aussi les dysfonctionnements institutionnels (conflits d'élection, problèmes de discipline ecclésiastique).

La collecte des sources, assez aisée pour les X^e-XII^e siècles, paraît sans défaut, de même que le traitement de celles-ci. Les textes sont longuement et soigneusement analysés, et la rédaction a été très attentive au vocabulaire. Les formules tenant à la procédure sont données en latin. La typographie est d'une parfaite clarté. Devant une telle qualité, l'on se prend à craindre que soit souvent négligée à l'avenir la consultation des textes complets. La seule réserve vient du parti de ne retenir que des sources diplomatiques, alors que les textes narratifs demeurent pour l'époque indispensables à l'étude de la question. Les éditeurs suscitent eux-mêmes ces regrets en ayant fait deux exceptions à leur règle: l'une relative à l'ordalie de Steele (938), connue par Widukind de Corvey, qui conduisit à l'adoption du droit dit d'entrée ou de représentation permettant à un petit-fils orphelin de père d'avoir part à l'héritage de son grand-père, au même titre que ses oncles; l'autre concernant le fameux document de Gelnhausen (1180), informant de la confiscation des fiefs d'Henri le Lion. Du fait de l'option retenue reste nécessaire la consultation des ouvrages anciens et pas toujours accessibles d'O. Franklin. Ceci dit, le choix des responsables s'explique pour une collection entendant embrasser une documentation homogène sur l'ensemble des siècles médiévaux.

On aura compris tout l'intérêt de ce remarquable instrument de travail, évidemment muni des index attendus. L'ouvrage servira à bien d'autres que les spécialistes des institutions royales.

Patrick CORBET, Nancy

Stefan WEINFURTER, *Herrschaft und Reich der Salier. Grundlinien einer Umbruchzeit*, Sigmaringen (Jan Thorbecke Verlag) 1991, 186 p.

Après avoir réuni, en trois gros volumes, sous le titre général »Die Salier und das Reich«, un ensemble imposant d'études sur le siècle des Saliens, plus exactement sur les pouvoirs de l'époque, Stefan Weinfurter était particulièrement bien placé pour livrer une synthèse des travaux, anciens ou tout récents, sur la question. Disons d'emblée que l'ouvrage, érudit et didactique à la fois, appuyé sur une maîtrise profonde et discrète des sources et sur une vaste bibliographie, agrémenté de nombreuses traductions et d'une intéressante iconographie, est appelé à rendre de grands services, à la fois comme initiation et comme ouverture à diverses problématiques. A ce double titre, l'on ne peut que souhaiter qu'une traduction française suive rapidement. Au crédit de l'auteur, il faut mettre non seulement la volonté de réhabilitation d'une période coincée entre les fastes des Ottoniens et la vigueur des Staufens, mais encore sa volonté de recentrer l'exposé sur l'Allemagne et d'éviter le monopole trop souvent accordé, en fin de période, aux relations avec la Papauté réformatrice. Le pouvoir du souverain est au cœur de l'ouvrage, dans toutes ses dimensions: rapports avec les duchés et symbolique, politique territoriale et constructions idéologiques. C'est ainsi que des passages vigoureux se succèdent sur la volonté d'enracinement lignager dont font preuve les Saliens, sur l'évolution de l'idée royale/impériale (d'abord assez frustement proposée comme une rénovation de l'empire de Charles, puis enrichie d'une incessante réflexion, à base à la fois liturgique, ecclésiologique, dynastique), sur la politique ecclésiastique des souverains comme des Grands, sur des évêques d'Empire qui servent le souverain mais aussi leurs familles et leurs visées propres (voir par exemple les portraits des archevêques Anno de Cologne et Adalbert de Brême), sur des processus de construction seigneuriale et de hiérarchisation croissante qui concernent tous les pouvoirs (le parallèle entre la »centralisation« de la Curie romaine et celle de la chapelle impériale est frappant). Par-delà l'Allemagne, on le voit, il y aura là matière à de

stimulantes comparaisons avec les royautes anglaises et françaises. L'essor de l'économie, le foisonnement des structures sociales sont simplement placés en toile de fond. L'évocation rapide de la ministérialité, et plus encore de la seigneurie, laissent un peu le lecteur sur sa faim, quand il voit l'auteur parler presque plus longtemps d'Adalbéron de Laon et apporter sur le clivage *laboratores/bellatores* le témoignage iconographique du tympan de Saint-Ursin de Bourges. Mais il est vrai que ce n'était pas là l'objectif premier du livre.

Olivier GUYOTJEANNIN, Paris

Theo KÖLZER, Studien zu den Urkundenfälschungen des Klosters St. Maximin vor Trier (10.–12. Jahrhundert), Sigmaringen (Jan Thorbecke Verlag) 1989, 351 p. (Vorträge und Forschungen, herausgegeben vom Konstanzer Arbeitskreis für mittelalterliche Geschichte, 36). Thomas GIESSMANN, Besitzungen der Abtei St. Maximin vor Trier im Mittelalter. Überlieferung, Gesamtbesitz, Güterbesitz in ausgewählten Regionen, Trier (WVT, Wissenschaftlicher Verlag) 1990, 589 p.

Vingt ans après les ›Untersuchungen‹ d'Erich Wisplinghoff sur Saint-Maximin de Trèves jusqu'en 1050, deux livres substantiels publiés coup sur coup, mais élaborés à quelques années d'intervalle, jettent une lumière nouvelle sur l'histoire médiévale de l'ancienne basilique cimétériale élevée sur le tombeau de l'évêque Maximin (ca. 300–347), peuplée de moines probablement dès le VII^e siècle. L'ouvrage de Theo KÖLZER reprend une thèse d'habilitation présentée en 1986 à l'Université Justus-Liebig de Gießen; celui de Thomas GIESSMANN est une ›Dissertation‹ présentée en 1990 près la Technische Hochschule d'Aix-la-Chapelle; le second a donc bénéficié des acquis du premier. Cela dit, les objectifs poursuivis sont nettement distincts: T. KÖLZER ne prétend faire œuvre que de ›diplomate‹ en reprenant l'examen critique des fausses chartes – ou prétendues telles – de Saint-Maximin; pour sa part, T. GIESSMANN s'intéresse au temporel de l'abbaye, à sa consistance, etc.; nécessité faisant loi, il installe son camp de base sur la terre ferme du fameux censier ›de 1200‹, tourne hardiment ses pas vers le bas Moyen Age et l'époque moderne alors que c'est parmi les chartes antérieures à 1150, sables mouvants et incertains, que se faufile avec habileté T. KÖLZER. Venons-en à l'ouvrage de ce dernier.

On conserve pour la période antérieure à 1140 69 actes royaux ou pontificaux et 29 ›actes privés‹; parmi eux, selon le décompte de T. GIESSMANN (p. 37), 16 (resp. 12/4) pour le IX^e s., 45 (27/18) pour le X^e, 21 (16/5) pour le XI^e s. Il y a beau temps que la question de l'authenticité des actes royaux et pontificaux, la plupart conservés en original ou prétendument tel, anime les débats érudits. En 1970, Wisplinghoff semblait apporter une solution durable: contre Dopsch (1900) et Mayer (1950), favorables à une seule campagne de forgeries liée à la perte de l'›immédiateté‹ impériale en 1139, contre Oppermann (1951), qui voyait plusieurs époques de falsification (milieu X^e s., vers 1040/1044 et 1140), il validait et précisait les conclusions de Bresslau (1886). Il y aurait eu deux grandes périodes de falsification: les faux carolingiens dateraient de 949/950 (953/963 pour Bresslau), la seconde campagne de falsification, la plus ample, aurait eu lieu peu avant 1116. Quant aux actes privés, ils étaient lavés du soupçon jeté sur eux par Oppermann.

L'ample étude de Theo KÖLZER, menée sur 230 pages souvent très denses (Partie A – Diplomatisch-historische Analyse, p. 11–243) vient bouleverser partiellement ce schéma quant aux actes ›publics‹ (les conclusions de Wisplinghoff sur les actes privés ne sont pas remises en cause); 33 faux sont reconnus et, pour une bonne part, se voient assigner de nouvelles dates:

1) La première série de faux ne prend pas place au milieu du X^e siècle, mais peu avant l'an mil: de cette action, jusqu'alors insoupçonnée, résultent deux pseudo-originaux d'Otton I^{er} (DD O I 169 et 179), un pseudo-privilege d'Agapet II (JL 3649) et trois magnifiques interpolations sur d'incontestables originaux d'Arnulf (D Arn. 114), de Zwentibold (D Zw.